

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DE COURT-ST-ETIENNE

Consultation villageoise n°2 à Court-St-Etienne Centre, salle Defalque Le 21 septembre 2020 – compte rendu de la séance

Présents :

- Pour les **citoyens** : **19 personnes**
- Pour le **Collège communal (2)** : Jean-Christophe JAUMOTTE (Echevin de l'aménagement du territoire), Steve DE WEVERE (Président du CPAS et Echevin de l'environnement et de la transition écologique)
- Pour l'**Administration communale (2)** : Valentine DE MERODE (agent relais PCDR), Germain RENIER (Chargé de communication)
- Pour la **Fondation Rurale de Wallonie (2)** : Laëtitia LAMARCO, Nicolas BOSMANS (agents de développement)

Ordre du jour :

1. Introduction
 2. Présentation générale de l'Opération de Développement Rural
 3. Appel à candidatures pour la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
 4. Brainstorming sur le Diagnostic Territorial: consultation par thématiques et idées de projets
 5. Conclusion et suites
-

1. Introduction

Les échevins Jean-Christophe Jaumotte (échevin au développement rural) et Steve De Wever (échevin à l'environnement) souhaitent la bienvenue aux participants.

Ils expliquent que l'Opération de Développement Rural (ODR) est un processus participatif qui permettra de co-construire avec les citoyens les projets à venir. La commune réalise sa toute première ODR. Ce processus s'inscrit dans la suite du diagnostic territorial réalisé par le bureau d'études AGORA en 2019. Une première consultation avait eu lieu dans le Centre le 10 mars 2020, puis la crise sanitaire a ralenti ou du moins changé le processus. Une enquête en ligne a été réalisée cet été pour compenser le manque de réunion physique. C'est aujourd'hui que reprend le cycle des six consultations villageoises. Si les règles de sécurité à respecter changent quelque peu la méthode et les conditions de rassemblements, la finalité reste la même : définir un Programme Communal de Développement Rural, soit une trentaine de projets pour les 10 ans à venir.

Ensuite, les échevins présentent les agents de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement et leurs cèdent la parole.

2. Présentation générale de l'Opération de Développement Rural

Nicolas Bosmans, agent de développement FRW, rappelle le cadre des ODR, notamment :

- **L'intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR est :**
 - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
 - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
 - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon.
- **Les acteurs principaux d'une ODR sont :**
 - La Commune et son administration. Elle est maîtresse d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
 - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 3).
 - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions :
 - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, etc.) ;
 - de conseiller la Commune dans la mise en œuvre de son PCDR ;
 - d'impulser certaines réflexions ;
 - d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
 - La Wallonie, division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».
 - Le bureau d'étude sera chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
- **La base légale :** les ODR sont régies par un Décret wallon de 2014.
- Les travaux participatifs déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)**. Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Court-St-Etienne. Il

devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.

- Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé.
 - Le bureau d'étude AGORA a déjà réalisé un diagnostic territorial, base de travail des présentes consultations
 - Ce diagnostic territorial va à présent être enrichi du ressenti de la population pour arriver à un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux de développement du territoire. C'est l'Auteur du PCDR qui rédigera ce diagnostic partagé à la suite de l'ensemble des consultations villageoises.

3. Appel à candidatures pour la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La FRW explique les traits principaux et missions de la CLDR.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

La FRW insiste sur le fait la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Court-St-Etienne (village, genre, secteur professionnel et associatif...). La disponibilité attendue en tant que membre de la CLDR est : une réunion par mois (en soirée) les deux premières années puis une réunion par trimestre durant la mise en œuvre.

Concrètement, tout habitant de Court-St-Etienne peut poser sa candidature jusqu'au 15 novembre 2020. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par la Ministre de la Ruralité.

S'en suit une séance de questions / réponses sur l'ODR et la CLDR. Les questions posées par les habitants sont les suivantes :

- **Dans quelle mesure les résultats du questionnaire d'AGORA seront pris en compte dans le processus ?**

Réponse de la FRW → les 625 réponses ont été traitées par AGORA et sont reprises et analysées dans le diagnostic territorial. La FRW a d'ores et déjà traitée de manière synthétique les informations dans le cadre du portrait de territoire qui vous sera présenté ce soir. Dans la suite du processus, la FRW et l'auteur de programme garantissent un traitement de l'ensemble des informations pour définir au mieux les enjeux et garantir la pertinence des projets qui seront sélectionnés.

- **Comment se fait la sélection de la CLDR ? Combien de membres ?**

Réponse de la FRW → La CLDR est une commission consultative qui sera désignée par le Conseil Communal suite à l'appel à candidatures. Elle est composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens.

- **Comment faire le lien avec les autres organes de participation, notamment la CCATM ? Comment éviter les redondances ?**

Réponse de la FRW → la CCATM est toujours associée à la réflexion dans le cadre du processus de l'Opération de Développement Rural. Il est également possible qu'un membre de la CCATM soit aussi présent dans la CLDR pour faire le lien / être porte-parole entre les commissions. Les commissions communales seront aussi consultées à des étapes clefs de l'élaboration du PCDR. Enfin, les travaux des Commissions seront également pris en compte pour l'élaboration du PCDR.

- **Comment la CLDR communiquera-t-elle avec les habitants ?**

Réponse de la FRW → via les différents supports du canal communal, c'est-à-dire le bulletin communal, le site internet, la newsletter et la page Facebook. Aussi, les informations importantes seront reprises sur le site internet dédié à l'Opération de Développement Rural : cse2030.info. D'autres moments de consultation des habitants auront également lieu sur la plateforme de participation de la FRW (plébiscites des projets par exemple)

4. Brainstorming sur le diagnostic territorial de Court-St-Etienne : consultation par thématiques et idées de projets

Laëtitia Lamarcq, agent de développement FRW, présente les grandes lignes du diagnostic territorial réalisé par AGORA en 2019 et expose le déroulement du temps de travail collectif.

5 grandes thématiques sont abordées succinctement, chacune durant 15 minutes :



**Habiter et
Vivre ensemble**



Travailler et entreprendre



Se déplacer



Vie culturelle, sports et loisirs






Nature et Développement durable

Les points forts et les points faibles sont, à chaque fois, explicités (**cf. présentation annexe**).




L'objectif est de faire réagir les participants sur les éléments clés du diagnostic territorial d'AGORA. Pendant un peu plus d'une heure, les habitants sont amenés à s'exprimer en plénière pour ajouter des atouts/points forts et des faiblesses. A la fin de chaque thème, les habitants sont également invités à inscrire sur des papiers de couleur leurs idées de projets, qu'ils déposeront à la fin de la soirée dans une urne située à la sortie. Cette méthode est utilisée afin d'éviter au maximum les déplacements durant la séance, en raison des règles de sécurité à respecter.

Les tableaux ci-dessous reprennent les compléments de diagnostic par grand thème ainsi que les 150 idées de projets/suggestions émises par les habitants. Les éléments de diagnostic du bureau d'études AGORA se trouvent dans la présentation annexée au compte-rendu.

A. Habiter et vivre ensemble à Court-St-Etienne

	<ul style="list-style-type: none">• Locaux de Tangissart maternelle rénovés : nouveaux équipements modulaires• Nouveau quartier Court-Village : nous nous y sentons très bien et avons été bien accueilli par la population déjà présente. Magnifique cours d'eau qui le traverse.• Le PAM tout juste rénové• Maison "la bienvenue" pour les personnes handicapées + activités de jour
	<ul style="list-style-type: none">• Médecins vieillissants• Le nouveau quartier Court-Village ne comprend pas une place vivante• La place qui se trouve près du parc à Mitraille est une place « morte »• Place Baudouin : à part le petit marché du mardi, il ne se passe rien• Vie associative : manque d'un lieu de rassemblement. Effort pour le foyer populaire mais ce n'est pas suffisant. Penser à des effets mobilisateurs• Problématique du dialogue avec les néoruraux• Certaines fermes sont devenues des logements
	<ul style="list-style-type: none">➤ Réaménager le Parc de Wisterzée et le rendre plus attractif et convivial➤ Développer et/ou préserver d'autres espaces de convivialité : un bel arbre avec un banc et une boîte à livres par exemple➤ Penser à faire davantage battre le cœur de CSE. Rendre plus convivial la Place Baudouin (+1).➤ Aménager des espaces de convivialité / délasserment aux abords du cours d'eau du quartier Court-Village : bancs, tables de pique-nique et pourquoi pas piste de pétanque (nos aînés vont adorer)➤ Faire de la place communale une vraie place (en parallèle avec la mise à 30km/h)➤ Dynamiser le centre qui devient un lieu de passage vers Court-Village➤ Avoir des places villageoises vivantes➤ Redynamiser la place près du Parc à Mitraille➤ Renforcer la plaine de jeux du Centre de CSE avec lien au jardin communautaire➤ Créer + de potagers collectifs sur des terres communales➤ Rédiger une charte pour les nouveaux habitants➤ Respecter l'espace rural du centre de CSE : il y a encore des rues vertes dans et villageoises dans le centre➤ Déplacer le parc à container du centre vers une zone extérieure. Y placer un terrain de basket / foot synthétique.➤ Rendre le Quatre quart plus pérenne. Peut-être avec un soutien communal / régional ?➤ Avoir des zones vertes réhabilitées pour éviter l'explosion des lotissements➤ Installer des boîtes à livres à plusieurs endroits, et des boîtes à « dons »➤ Donner de l'information sur une plateforme IT permettant de communiquer avec ses voisins proches➤ Diminuer le prix du cadastre➤ Maîtriser le logement pour garder un caractère rural➤ Installer des bancs partout➤ Rendre le Foyer Populaire plus accessible à la population➤ Un lieu de baignade➤ Construire des logements intergénérationnels

B. Travailler et entreprendre à Court-St-Etienne

	<ul style="list-style-type: none">• L'attractivité touristique peut se travailler : comment mettre en place une dynamique touristique au niveau local ?
	<ul style="list-style-type: none">• Le centre est devenu un lieu de passage...• 10% d'emplois à CSE, c'est beaucoup trop peu• Manque de petits restos, d'établissements où les gens peuvent se retrouver devant un petit café• Pas toujours de cohérence sur le choix / la diversité des commerces qui ouvrent à CSE. Peu de maîtrise mais c'est dommage car il y a aussi problème de compétition entre les petites enseignes et les grandes chaînes• Poissonnerie, boucherie, commerces de bouche manquent cruellement dans le Centre• Trop de snacks les uns sur les autres dans le Centre• Bâtiments vides, façades défraîchies dans le Centre → Problématique de la qualité / l'embellissement des enseignes• Communication aux habitants du futur projet de l'avenue de Wisterzée : maquette, plan ? Comment va être organisée la destruction et la reconstruction de cette rue ?
	<ul style="list-style-type: none">➔ La commune devrait peut-être inciter et favoriser l'installation de commerces qui seraient bienvenus et qui sont malheureusement manquants➔ Influencer la dynamique commerciale en faisant état d'attentes de la population et de carence dans le domaine commercial, sur base d'enquête d'étude régulière dont les résultats pourraient être rendus public afin d'attirer les candidats investisseurs➔ Faire appel à des conseillers pour la dynamisation des commerces➔ Définir des axes de développement du commerce local et aider les propriétaires ou locataires qui s'intègrent au projet avec des commerces dans le thème choisi par la commune. Ex : des commerces discount, des commerces de luxe, des outlets, des commerces de bouche. Choisir un thème et tout faire pour créer un village complet sur ce thème, référence en BW.➔ Essayer de diversifier les petits commerces. Privilégier les petits commerces et non les grosses enseignes. Ex : petit magasin bio mais à petit prix aussi !➔ Repenser le centre avec une zone centrale apaisée (déplacement du parc à conteneurs)➔ Aménagement de l'un ou l'autre espace « atelier » qui peut être loué à des artisans débutants à des prix abordables. Ces espaces « ateliers » peuvent être associés à des espaces « bureaux » modulables➔ Créer des locaux pour le co-working➔ Avoir des bureaux partagés pour les petits entrepreneurs, indépendants...➔ Favoriser l'émergence d'ASBL➔ Créer une buvette mobile communale : tenue de la buvette à certains endroits de balade le week-end➔ Promouvoir l'agriculture bio via l'achat des productions par la commune pour les repas scolaires➔ Enjoliver les façades défraîchies, aider les commerçants (projet de la commune actuellement)➔ Commerces vides : pourquoi ne pas faire vivre les devantures par exemple avec une expo photo ?

- Développement autour du RAVeL : indications des commerces proches, voire installations spécifiques à créer, CEFA ?
- Faire de la pub pour les commerces à louer (prix attractifs)
- Faire en sorte que les bâtiments vides soient rénovés, changent d'affectation ou soient prêtés à des ASBL
- Créer une micro zone industrielle pour apporter de l'emploi de proximité
- Au lieu de bâtir des quartiers résidentiels, plutôt installer un petit zoning industriel le long de la N25
- Soutenir et développer le marché du mardi. Reprendre l'idée de faire le marché sous le PAM en hiver. Faire de la pub ? Un article dans le bulletin communal ?
- Rendre au centre une fonction de « centralisation »
- Pérenniser des lieux de culture fruitière et jardinière bio collective
- La commune possède plusieurs locaux dans CSE. Est-ce qu'ils ne pourraient pas être affectés à des activités commerciales ? Dans ce cas, le bailleur pourrait avoir d'autres critères de choix que purement financiers...
- Commerces au cœur des différents villages
- Développer des marchés dans les hameaux et le samedi
- Investir dans une cuisine collective (jeunes entrepreneurs)
- Embellir les rues commerçantes pour favoriser l'attractivité
- Proposer des aides communales aux jeunes qui souhaitent ouvrir un commerce dans le Centre
- Création d'une « Maison de tourisme » / dynamique de valorisation du tourisme, en partenariat avec le Patrimoine Stéphanois, CHAF et avec l'aide de la FRW **(+1)** suite à la disparition des maisons du tourisme.

C. Se déplacer à Court-St-Etienne



- Différentes alternatives à l'étude au niveau de la Commune (voies cyclables)






- La place communale non prioritaire aux modes doux est un défaut
- Etroitesse et sécurité des trottoirs dans le Centre : praticabilité difficile, danger pour les piétons avec les camions / voitures
- Plan directeur pour les connections par mobilité douce mais problème au niveau du segment église - chemin de fer
- Nombre de poids lourds dans le centre : nuisance sonore + danger piétons
- Liaisons TEC plus qu'insuffisantes (ex : CSE centre vers Beurieux, vers Sart...)
- Pas assez de lumières : RAVeL, chemins...
- Insécurité / nuisances sonores / propreté sur le RAVeL : vitesse et comportement des cyclistes / cyclotouristes qui ne se manifestent pas et ne respectent pas les piétons (les enfants ne sont pas en sécurité) + bruits des véhicules motorisés (quads normalement interdits !) et des incivilités/déchets **(+2)**
- Court-Village bien que normalement en zone 30 : les voitures passent trop vite → danger pour les piétons
- Le bruit : est-il normal que nous ayons autant de sirènes d'ambulances ? Quelles sont les consignes données aux ambulanciers ?
- Je n'ose pas laisser mes enfants aller seuls à l'école (500m) à cause du manque de sécurité aux heures de pointe
- Les ralentisseurs à l'entrée de la rue de Mérivaux (travaux effectués : dangereux) Danger également avec les coussins berlinois en plein virage (centre-ville -> Beurieux, ils auraient pu être placés 20m plus loin)



- ➔ Passer en zone 30 dans le centre pour la sécurité des usagers faibles **(+6)** / Convertir à 30km/h la section église-gare pour la sécurité des piétons et la mobilité douce / Tout le centre depuis le cimetière jusqu'au carrefour de l'av. des combattants en zone 30 / sécuriser les abords d'école pour que les parents osent laisser leurs enfants aller à l'école à pieds / rappeler la zones 30 dans Court-Village par des ralentisseurs, marquage des km/h...
- ➔ 30km/h généralisé dans les villages
- ➔ Sécuriser les rues du centre / les trottoirs **(+5)** : avoir des trottoirs convenables pour les piétons, les poussettes... et permettre une circulation piétonne sécurisée (verbaliser les voitures parkées sur le trottoir, roulant sur le trottoir etc.) / Elargir les trottoirs à certains endroits (impossible pour les piétons de se croiser sans risquer sa vie !) / Réfléchir aux trottoirs à élargir par endroits quitte à créer un rétrécissement de chaussée qui ralentirait le trafic / trottoirs à revoir entre la place communale et la gare (larges, plats, sans piquets et/ou autres embuches)
- ➔ Sécuriser le RAVeL, réduire les incivilités et mieux gérer les déchets **(+2)** : mettre un panneau qui indique la vitesse à respecter pour les cyclistes / ajouter des poubelles / mettre des lumières / mettre des panneaux signalant le respect
- ➔ Ralentir le trafic en instaurant les places de parking en quinconce
- ➔ Limiter les parkings : passer payant ? Trop de voitures immobilisées dans les rues
- ➔ Créer une zone multimodale (gare – RAVeL – bus – piéton) au centre, apaisée et signalée correctement




- Construire un parking sécurisé (garages) pour les vélos sur le parking multimodal à Beaurieux et au niveau de toutes les gares
- Créer + d'emplacements pour garer son vélo dans le Centre
- Inciter les élèves à venir à l'école en vélo ou à pied
- Sensibiliser les parents qui déposent leurs enfants à l'école le matin au Collège St Etienne et à l'école de Wisterzée (ch. de Bruxelles)
- Une nouvelle ligne de bus / navette entre CSE et LLN **(+1)**
- Limiter le nombre de véhicules et poids lourds dans le Centre / importance de déterminer un quota maximum de flux de voiture / veiller à ce qu'ils passent le moins possible par le Centre **(+1)**
- Une voirie spéciale pour le trafic de transit qui n'affecte pas de zone verte supplémentaire (il y a une solution)
- Pour une meilleure circulation, créer un organisme qui coordonne les différents niveaux qui s'occupent des routes
- Relancer les V.A.P (voitures à partager)
- Faire en sorte en heures creuses que les bus partant d'Ottignies soient intercalés avec les horaires de trains (il n'est pas rare de rater la correspondance SNCB)
- Av. des combattants, direction Bousval : 50km/h partout (la traversée de Rixensart en venant de la ch. de Bxl est bien à 50)
- Av. des combattants, près de la mosquée : refaire le trottoir
- Peindre des pistes cyclables tout du long de l'av. des combattants (de la Brasserie Demolder vers le Centre)
- Avoir un bus communal pour le transport des enfants vers les écoles
- Des pistes cyclables dédiées « à la hollandaise »
- Proposer une journée sans voiture comme à Bruxelles

D. Nature et développement durable à Court-St-Etienne

	<ul style="list-style-type: none">• Inventaire biologique qui aura lieu dans le cadre du PCDR• Il existe des zones intéressantes d'un point de vue biologique à valoriser dans l'inventaire
	<ul style="list-style-type: none">• Court-Village : problème de suivi des espaces verts (rétrocession il y a peu du promoteur à la commune, mais il reste du travail à faire)• Beaucoup trop de zones rurales privées et gigantesques (c'est dommage) - quelques propriétaires terriens ont la maîtrise des terres• Peu d'initiatives communales pour augmenter la biodiversité dans la commune (plantes rustiques, fruitiers etc.)• Le calvaire de la rue Defalque : une de ces pelouses qui est un « désert écologique »• Pas de vidanges des avaloirs depuis 1 an (risque d'écoulement rapide des eaux de ruissellement)• Propreté de l'étang à Wisterzée...• Les crottes de chien, véritable problème• Prolifération des rats nourris par des dépôts d'aliments pour les chats errants• Manque d'entretien des talus de la rue de Mériveraux ou alors abattage sauvage de la part des services de la commune (il y a 2 ans destruction d'une grande partie de la haie de la rue de Mériveraux qui en fait retient les eaux de pluie qui déferlent du plateau de Mériveraux)
	<ul style="list-style-type: none">➔ Volet environnemental du PCDR (inventaire de l'auteur) : travail à faire sur la "nature ordinaire" (jardin des particuliers) + zones à valoriser➔ Créer un PCDN➔ Créer + d'espaces verts (+1) et les entretenir par la suite !➔ Créer + de prairies fleuries (+1)➔ Développer les zones humides (+1) / Définir des « réserves naturelles » dans des fonds humides non valorisables➔ Moins de pelouses ! + d'espaces sauvages, avec création d'haies avec arbres régionaux➔ Exiger que des haies soient plantées entre les différentes parcelles de cultures agricoles➔ Créer + d'initiatives communales en faveur de la biodiversité : plantes rustiques, fruitiers, ... La commune a aussi probablement beaucoup de déchets verts qui pourraient être rentabilisés➔ Sensibiliser les propriétaires aux sites naturels qu'ils possèdent (zones humides, vieilles plantations... à grande biodiversité naturelle) ex : le long de la vallée de la Thyle➔ Calvaire de la rue Defalque : il serait facile d'en faire une prairie plus vivante➔ Planter des arbres fruitiers le long du RAVeL➔ Installer des ruches➔ Créer un potager partagé sur Mériveraux➔ Faire un parc de promenade le long du chemin de fer en contrebas de la rue de la limite➔ Mieux flécher les sentiers de promenade et mettre des panneaux d'information le long des sentiers

- Instaurer une journée tous les mois où les habitants sont invités à mettre devant leurs maisons tous les objets qu'ils souhaitent donner ou alternativement organiser un « garage sale »
- Energie : travailler l'information / la communication vers le citoyen
- Rappeler à la population, éventuellement en faisant du porte à porte, les avantages qu'il y a à placer des panneaux photovoltaïques sur son toit
- Donner des coups de pouce pour l'installation des panneaux solaires
- Eclairer le RAVeL avec un éclairage solaire (panneaux photovoltaïques)
- Lancer un appel pour un projet d'éolienne citoyenne le long de la N25
- Cours d'eau : réaliser + de surveillance au niveau de la propreté pour éviter les déversements sauvages
- Mettre en place un Plan d'éradication des plantes exotiques
- Vidanger les avaloirs pour éviter les ruissellements
- Mettre un banc de repos au rond-point (place) rue de Mériveraux
- Certaines zones pourraient peut-être devenir des zones vertes non-constructibles : vallée du Suzeril, chemin du cimetière vers Suzeril etc.
- Réduire la densité et le nombre de maisons prévues au Val de Croix (ou ne pas le construire du tout)
- Renforcer l'entretien des sentiers
- Propreté des rues et sentiers (crottes de chien) : poubelles ? sac à disposition ?
- + de qualité d'entretien pour les zones humides
- Rendre plus propre l'étang à Wisterzée
- Sensibiliser encore plus la population par rapport aux dépôts clandestin, aux détritrus le long de nos chemins
- Faire + de rencontres pour le ramassage des détritrus par les citoyens, pourquoi pas aussi les organisations scouts... ou même les écoles pendant les cours de citoyenneté ou les récrés.

E. Vie culturelle, sport et loisirs à Court-St-Etienne

	<ul style="list-style-type: none">• La commune ne propose pas tous les services inimaginables mais je pense que c'est mieux comme ça. CSE a un caractère rural qu'il sera difficile à maintenir avec une piscine, un cinéma ou de nouvelles salles de sport... sans compter la pression écologique aussi.
	<ul style="list-style-type: none">• La culture ne doit pas s'adresser qu'à une « certaine » élite, il existe aussi une culture dite « populaire »• Peu d'activités pour les 60ans et +. Il faut aller vers LLN, Rixensart et la Hulpe• Le CCBW a également dans ses missions des actions locales, mais pas assez mises en œuvre• Pas toujours de répondant au niveau de la population et des artistes : problème de communication ?• Les infrastructures sportives de LLN sont saturées. Donc, le développement des infrastructures à CSE a son sens• Les unités de mouvements de jeunesse ont du mal à trouver des locaux. Importance d'y mettre les moyens
	<ul style="list-style-type: none">➤ Une piscine et une zone de baignade (+3) / aménagement d'un étang pour la baignade / un partenariat ET une piscine à moindre coût avec une commune voisine / développer des zones de baignade en extérieur le long des rivières de la commune➤ Davantage d'ambitions pour les infrastructures sportives saturées (+1). CSE a son rôle à jouer pour augmenter la possibilités de lieux d'entraînements et pour remplir la mission d'enseignement de la natation → construire une piscine et construire un centre sportif plus complet pourvoyeur d'emplois locaux, essentiellement dans un fond public/privé➤ Un terrain de skate / piste de skateboard autre que le parking de Court-Village (+1)➤ Proposer des activités et des voyages pour les 60 ans et plus (+1)➤ + de sport et de loisirs pour tous➤ Un cinéma➤ Des zones pour pêcher➤ Permettre une plus grande disponibilité du Centre Culturel du Brabant Wallon pour les associations locales (théâtre, concerts, etc.)➤ Lien avec l'académie de musique pour une plus grande viabilité➤ Permettre aux scouts d'accéder à des domaines privés pour jouer ?➤ Récupérer des bâtiments vides pour les troupes scouts, les ASBL, « les groupes de tricots » ou les après-midi jeux de société➤ Proposer des chèques transport pour aider les jeunes à s'inscrire dans des clubs hors CSE➤ Mettre de l'ambition au niveau esthétique pour l'aménagement d'infrastructures, en particulier celles destinées aux jeunes : écoles, locaux scouts, sports, académie, bibliothèque...➤ Bien tenir compte des compétences locales plus informelles ou ASBL locales reconnues et surtout déjà bien actives !➤ Diminuer les clivages entre acteurs culturels et sociaux ou sportifs - la culture peut aussi être plus informelle, soutenue par des animateurs en milieu ouvert➤ Créer un centre culturel polyvalent (cours d'art plastique etc.)➤ Créer une Maison des associations➤ Donner + d'infos par rapport aux événements qui se déroulent à CSE

5. Conclusion et suites

Avant de clôturer la rencontre, la FRW rappelle la présence de l'appel à candidature pour la Commission Locale de Développement Rural ainsi que l'appel à idées en cours via la plateforme participation.frw.be

Enfin, la FRW encourage les participants à informer les citoyens des 5 prochaines rencontres villageoises et des outils de participation en ligne (plateforme FRW pour la boîte à idées + atelier en ligne le 10 novembre pour les personnes qui n'auraient pas pu participer à une rencontre physique).

Les actualités et dates concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (bulletin communal, site internet www.cse2030.info , page FB communale...), tout comme les résultats de la dernière enquête en ligne sur les enjeux qui a récolté 126 réponses.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Laëtitia LAMARCQ & Nicolas BOSMANS

Bienvenue aux consultations villageoises...

A vous la parole !



Opération de Développement Rural
de Court-St-Etienne





Ensemble, pour des villages vivants

L'Opération de Développement Rural de Court-St-Etienne



Au menu de ce soir...

1. L'opération de développement rural...

⇒ *C'est quoi ? Quel intérêt ? Que va-t-il se passer ces prochains mois ?*

2. Appel à candidature pour la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)

3. Le diagnostic du territoire

4. Vos réactions et vos premières idées de projets



Qui sommes-nous ?



Le rôle de la FRW... dans l'accompagnement des ODR

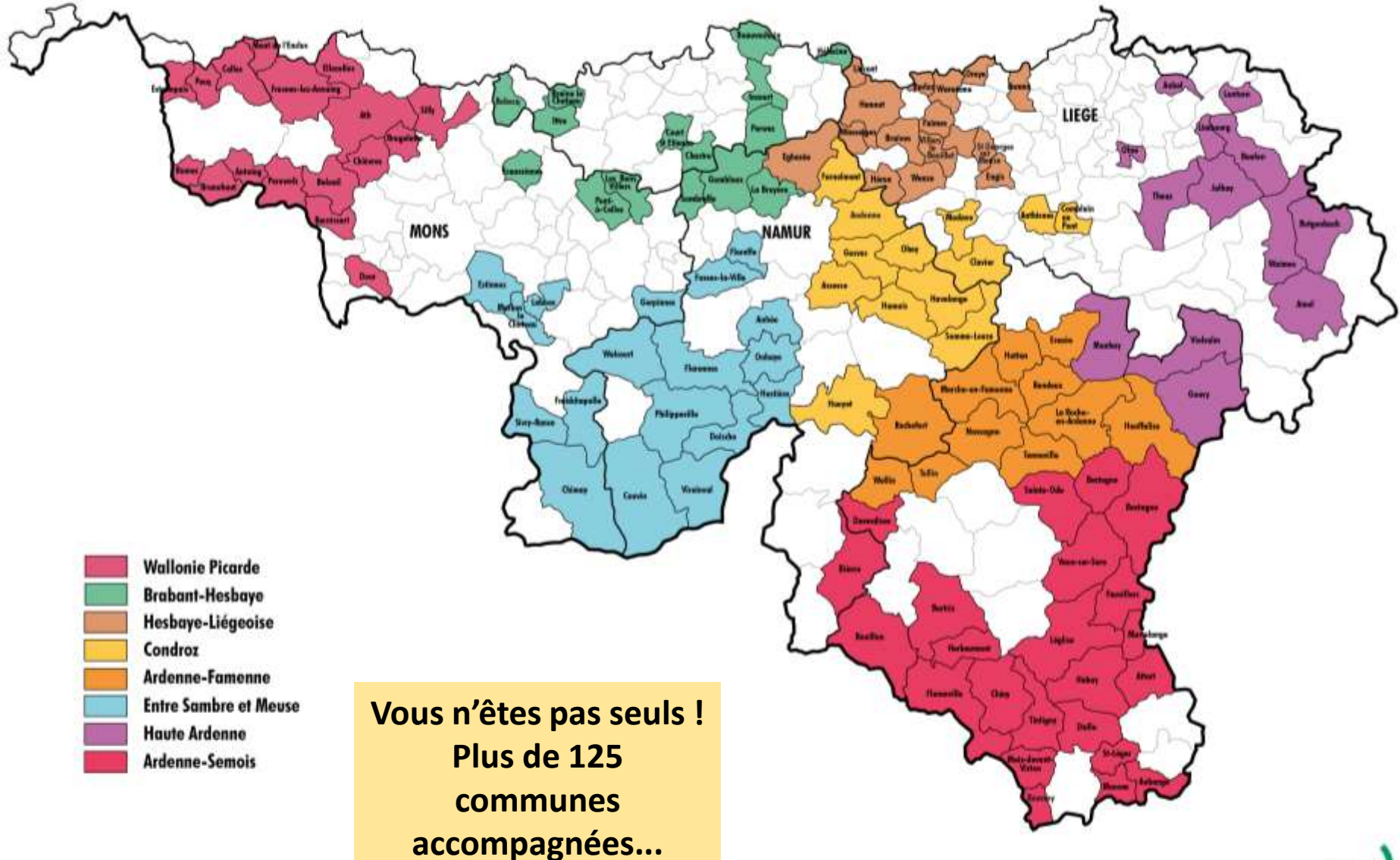
Animer : processus participatif, réunions de coordination, communication, échanges d'expérience,

Conseiller : méthodologie élaboration PCDR, convention DR, mise en œuvre des projets,....

Relayer : préoccupations du local vers les niveaux supérieurs



Opérations de développement rural accompagnées par la FRW



Une ODR, plusieurs intérêts...



Priorités d'avenir



Projet global et durable



Moyens financiers

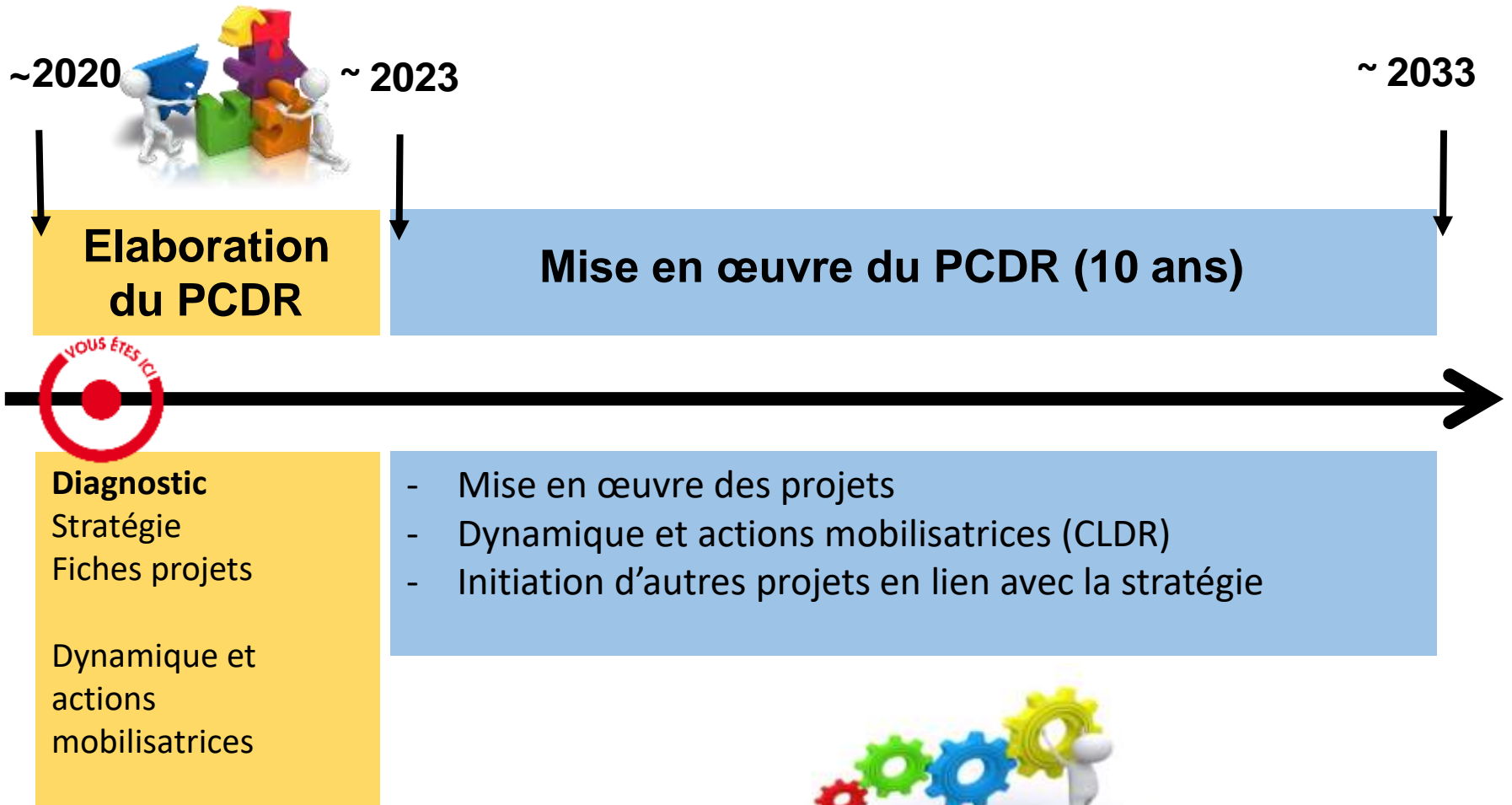


Mobilisation



Réalisations concrètes

Les étapes d'une ODR



Les thématiques d'une ODR

Une ODR pour réaliser de nombreux **projets dans les différents domaines de la vie de l'entité**



INCOURT



Liaisons lentes

BRAINE-LE-CHÂTEAU



Aménagement de l'ancienne cure en maison rurale et des abords

LES BONS VILLERS



Atelier rural

BEAUVECHAIN



Logements intergénérationnels

Exemples de projets

GEMBLoux



Balade cyclable entre les villages

LES BONS VILLERS



GT communication associative et 1^{ère} rencontre des associations

PONT-A-CELLES



GT réseau lent et appel à idées « NOMME TON SENTIER »

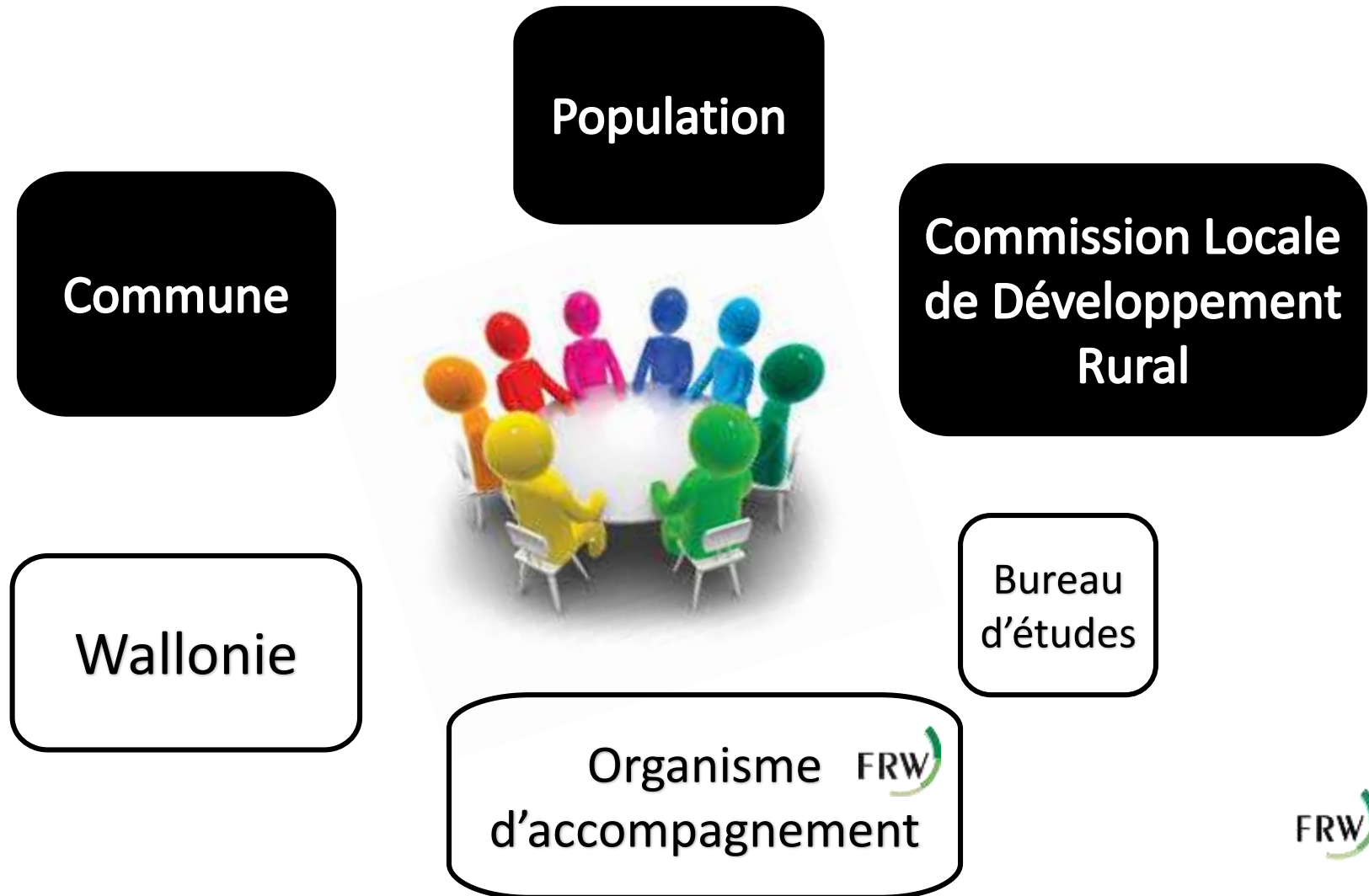
ITTRE



Création de jeux intervillages

Exemples de projets

Les principaux acteurs de l'ODR



La CLDR, organe moteur participatif

La CLDR, c'est...

- Un **organe consultatif officiel** de la Commune
- Un lieu de **dialogue, d'échange** et de **construction** entre citoyens et élus
- Un **relais** population/ élus



La CLDR, organe moteur participatif

Ses missions :

- **Elaborer** le PCDR
- **Actions mobilisatrices** et répond à des **demandes d'avis**
- Coordination des **groupes de travail**
- **Suivi** de la réalisation des projets du PCDR
- **Evaluation**



Vous voulez vous impliquer ?

- Postulez pour la **Commission Locale de Développement Rural** (jusqu'au 15 novembre)
- Formulaire de candidature à la sortie ou sur www.cse2030.info



Le diagnostic du territoire de Court-St-Etienne

A vous la parole !



agora
-urba.eu

FRW

Vous avez dit « diagnostic » ?

Identifier
les...



Et
les..



du territoire



Diagnostic du bureau
d'études

agora
-urba.eu

+

Le ressenti de la
population



=

Diagnostic participatif
du territoire

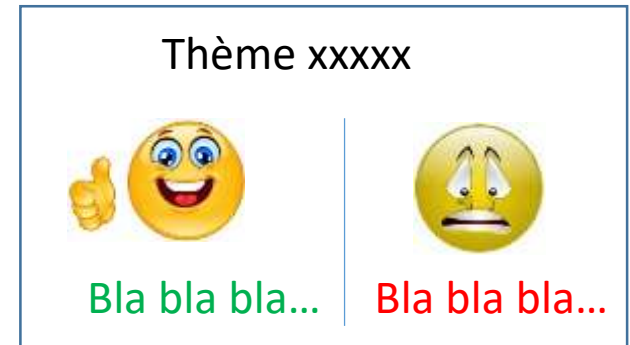


FRW

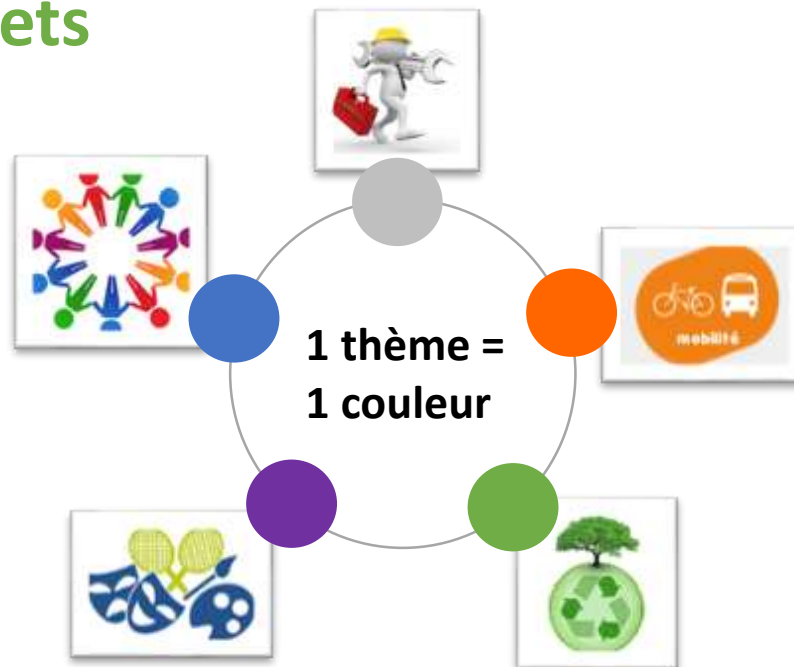
Comment allons-nous travailler ?

1) Identifier collectivement les points forts et faiblesses

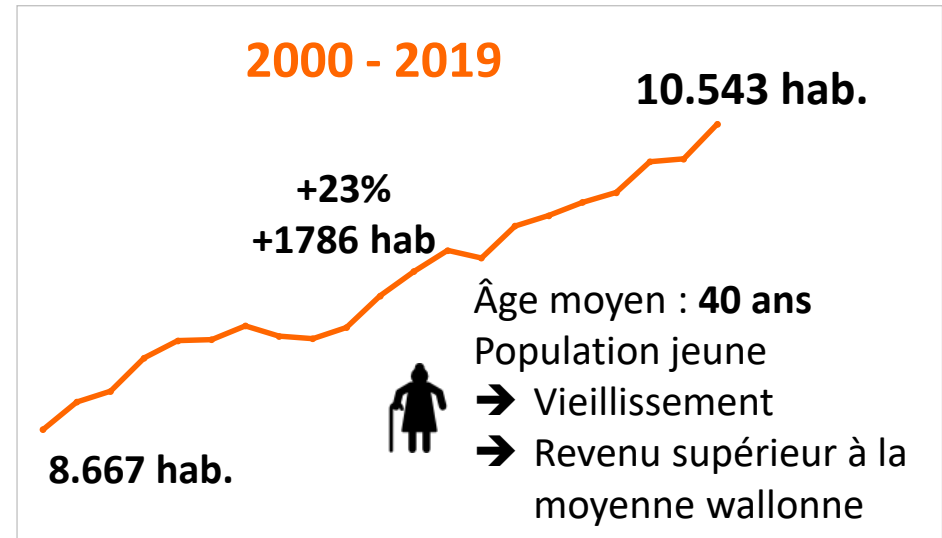
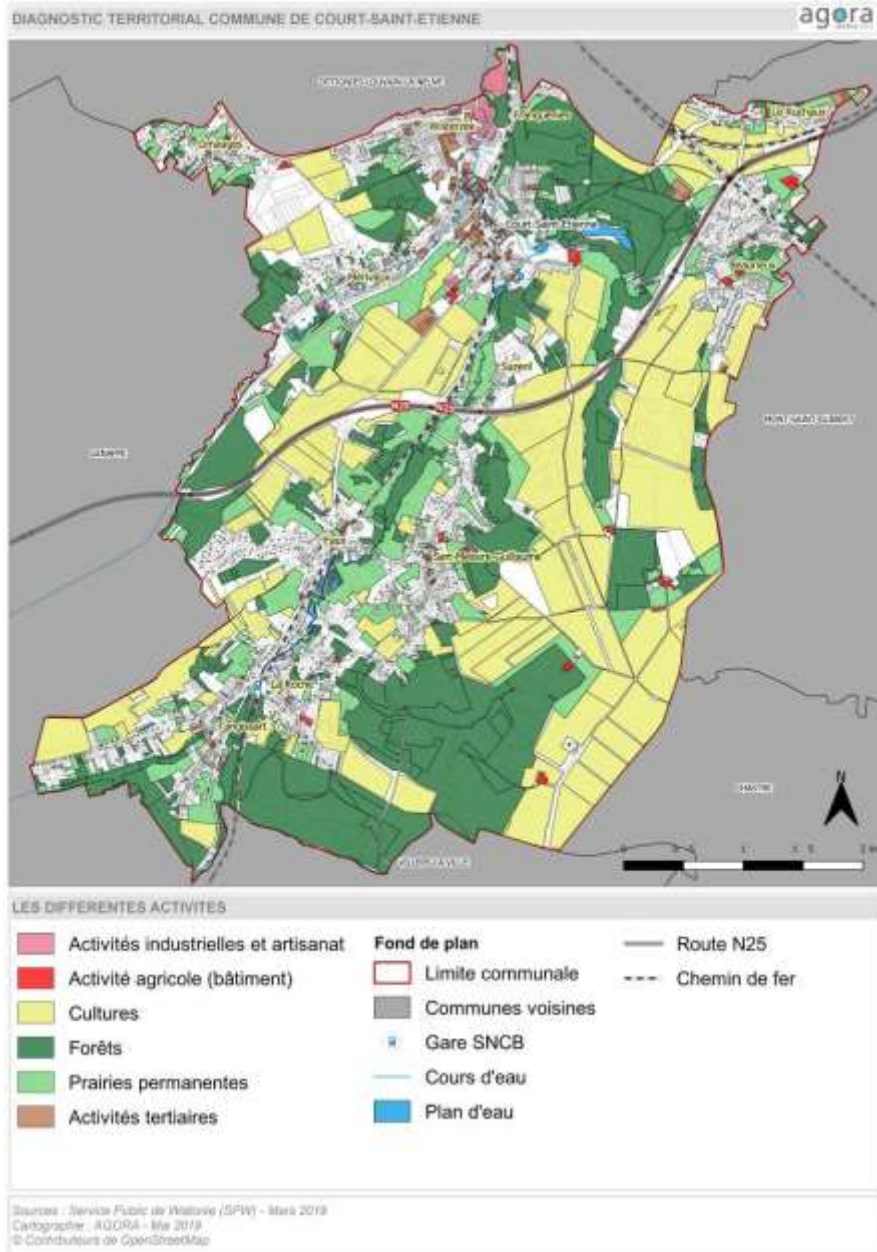
- **5 thèmes, 10 min par thème !**
- Temps de réflexion et de débat ensemble
- Pour ajouter, préciser, nuancer, contredire le portrait existant...



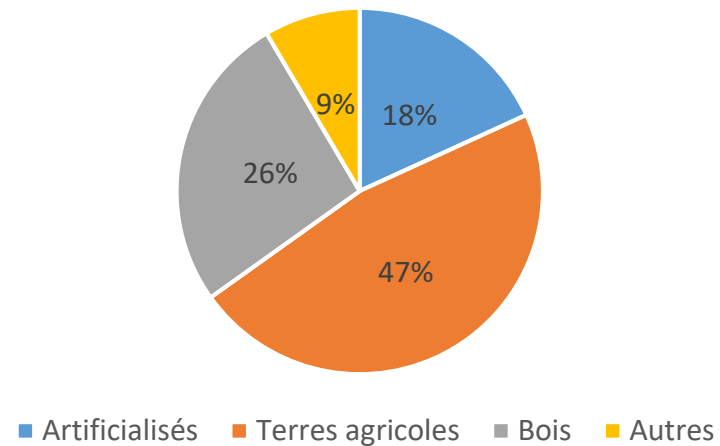
2) Idées de projets



STRUCTURE ET DYNAMIQUE DU TERRITOIRE



Occupation du sol



1. HABITER ET VIVRE ENSEMBLE À COURT-ST-ÉTIENNE



- Diversité de la population
- Cadre de vie agréable, qualité des paysages
- Densification sur CSE centre + Site Henricot
- Enseignement de qualité et offre variée
- Pas de pénurie de médecins
- Nombreux équipements pour la vie sociale
- Infrastructure et services pour la petite enfance
- Handicap : volonté pour de nouveaux projets
- Solidarité : actions du CPAS, nombre de logements sociaux, repair café etc.
- Communication communale en développement
- Présence d'une ALE et d'APIDES

- Morcellement de CSE, coupée en 2 par la N25
- Pression urbanistique importante
- Risques d'inondation
- Bâti ancien (PEB E, F, G)
- Coût élevé des logements
- Manque de petits logements et manque de lieux d'accueil pour les jeunes et personnes âgées
- Peu de services dans certains villages
- Manque de participation à certaines activités (par exemple : arrêt des jeux inter-villages)



2. TRAVAILLER ET ENTREPRENDRE À COURT-ST-ÉTIENNE



- Indice de richesse (110)
- Augmentation des postes salariés et des travailleurs indépendants
- Nouveau quartier Court-Village
- Offre commerciale variable mais suffisante
- Initiatives citoyennes Quatre Quarts
- Patrimoine intéressant avec des actions de valorisation du Patrimoine Stéphanois
- Mesures agro-environnementales sur presque 35% du territoire agricole et âge moyen des agriculteurs peu élevé

- Manque d'activité économique sur la commune
- Il n'y a plus d'association des commerçants (mais existence d'une page FB active)
- Peu d'établissements HoReCa
- Devantures de commerces à rénover
- Diminution du nombre d'exploitations agricoles
- Peu d'agriculture bio et de diversification
- Offre de logements touristiques faible (aucune infrastructure d'accueil de grande capacité)



3. SE DÉPLACER À COURT-ST-ÉTIENNE



- 3 gares SNCB + bon réseau TEC
- Bonne accessibilité au réseau structurant (N25)
- Parking multimodal (TEC, covoiturage, vélo) rue de Beaurieux
- Nombreux sentiers pédestres valorisés par le Patrimoine Stéphanois
- Nouvelles pistes cyclables
- RAVeL ancienne ligne 141 + points nœuds
- Potentiel pour développer la multimodalité (volonté de révision du PCM, primes vélos,...)

- Trafic de transit + vitesse élevée (N25 et N275) + sorties dangereuses (N25)
- Manque de sécurité et d'infrastructures pour les déplacements doux
- Déplacements PMR difficiles dans les villages
- Pas de desserte TEC à la gare de Faux
- Intermodalité bus-train parfois défavorable



4. NATURE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE À COURT-ST-ETIENNE



- Réseau écologique, surfaces boisées, 3 SGIB, 189 éléments remarquables,...
- Contrat de Rivière Dyle-Gette : cours d'eau d'assez bonne qualité (en amélioration)
- Sols de bonne qualité, propices aux cultures
- Nombreux sentiers creux, refuges pour la faune
- Volonté communale de préserver et éduquer à l'environnement : Convention des Maires, commune Maya, Cap Hironnelles, Semaine de l'arbre, Fauchage tardif, Opération batraciens, Cimetières durables...
- Citoyens impliqués et mobilisés (vivier)
- Recyparc : collecte et traitement des déchets

- Absence d'inventaire de la faune et de la flore
- Perte de biodiversité, disparition des haies
- Déchets sauvages et incivilités (260 points noirs)
- Dégradations potentielles des sites non protégés
- Pratiquement pas de surfaces boisées publiques
- Aucune Zone Humide d'Intérêt Biologique (SHIB)
- Les castors : sources de complications (sentiers) ?
- Réseau d'assainissement : points noirs à résoudre
- Energies renouvelables peu développées
- Nécessité d'isolation du parc immobilier
- Bruit (N25, rail) + pollution lumineuse



5. VIE CULTURELLE, SPORTS ET LOISIRS À COURT-ST-ETIENNE



- Tissu associatif actif
- Diversité sportive (foot, tennis, gym, balle-pelote,...) et mérites sportifs
- Construction d'un nouveau gymnase
- Hall d'expositions (PAM) en rénovation
- Salles des fêtes + comités de quartiers
- 5 unités scout, 5 chorales, bibliothèque...
- Evénements ponctuels fédérateurs (fête de villages, braderie, féerie, salon du vin...)
- Nombre d'activités au CCBW et au Quatre quarts
- Projet de déménagement du Service Jeunesse dans l'ancienne conserverie (près du CCBW)

- Manque de « fédération » des acteurs culturels et de diffusion centralisée des activités
- Pas de centre culturel local
- Manque d'infrastructures sportives (autre que foot et gymnastique)
- Situation un peu « enclavée » à Limauges (pas de salle de rassemblement)





FRW



MERCI
POUR VOTRE
PARTICIPATION !

Les consultations villageoises continuent...

PROPAGEZ LE MESSAGE, PAS LE VIRUS !

Jeudi 1er octobre : Tangissart

Salle Notre Dame (3 rue Notre Dame).

Jeudi 8 octobre : La Roche / Le Chenoy

Salle Gaston Scaillet (31 rue d'Heuval)

Lundi 12 octobre : Beaurieux / Le Ruchaux

Ancienne école de Beaurieux

Lundi 19 octobre : Sart-Messire-Guillaume

Salle Sart 10 (9 rue de l'Eglise de Sart)

Jeudi 29 octobre : Limauges / Wisterzée

Ecole de Wisterzée (35 Chaussée de Bruxelles)

RENDEZ-VOUS EN LIGNE EGALEMENT...

Du 21 septembre au 8 novembre : boîte à idées

Rendez-vous sur : <https://participation.frw.be/>

Mardi 10 novembre : atelier participatif en ligne

Pour ceux qui n'ont pas pu se rendre à une consultation...

